

Le très hon. MACKENZIE KING: L'honorable député était libre de parler comme il l'entendait, et il aurait dû, comme je le tente en ce moment, faire comprendre à la Chambre l'importance primordiale de gagner la guerre.

Mon honorable ami vient de dire qu'il a suivi la marche du discours du trône. Permettez-moi de répéter à la Chambre l'alinéa qui me paraît le plus important du discours du trône. Voici:

Le premier de tous nos objectifs demeure donc, sans conteste, celui de gagner la guerre. Mes ministres se considèrent tenus de soutenir fermement la continuité de l'effort de guerre du Canada jusqu'à ce que l'ennemi soit vaincu en Europe et en Asie. Ils estiment que la tâche principale du Gouvernement et le premier devoir du peuple canadien consistent à faire converger tous leurs efforts sur la poursuite de la guerre. Nos combattants doivent être convaincus qu'il n'y aura aucune déviation de cette tâche essentielle ni aucun relâchement de l'effort de guerre du Canada. Aussi longtemps que nous n'aurons pas gagné la guerre, mon Gouvernement continuera à régler à cette fin sa ligne de conduite.

Telle est la façon de voir du Gouvernement. Autant où cela dépend de nous, nous entendons concerter nos efforts à la Chambre sur les mesures visant à assurer la victoire, jusqu'à ce que nous ayons gagné la guerre, et non, je vous prie de le remarquer, à consacrer notre temps à une étude excessive des sujets dans lesquels entre plus le souci d'une victoire électorale que le souci de gagner la guerre.

Avant de poursuivre mes remarques, permettez-moi de dire, afin que les honorables députés connaissent l'attitude exacte du Gouvernement à propos d'élections, que j'ai déjà clairement indiqué à la population canadienne, au cours d'un discours prononcé en septembre dernier, à l'époque où des membres des divers partis prédisaient la tenue d'élections générales avant la fin de l'année, que pour notre part et qu'en ce qui regarde le Gouvernement, nous espérons remplir jusqu'au bout le mandat que les électeurs nous ont confié en nous réalisant, et par lequel nous avons mission de ne rien négliger pour gagner la guerre et diriger les affaires du pays à cette fin. C'est ce que nous entendons faire. A moins que quelque obstacle impossible à surmonter nous empêche de diriger les affaires publiques, comme elles doivent l'être, si nous voulons gagner la guerre, nous entendons poursuivre l'accomplissement de cette tâche sans que des élections générales ne l'interrompent avant la victoire. La population canadienne ne veut pas la tenue d'élections générales à ce stade de la guerre. Nos combattants d'outre-mer ne désirent pas la tenue d'élections, si on peut l'éviter, avant la victoire et avant que nous soyons en mesure de les accueillir au pays, eux et toutes nos forces armées, en triomphateurs.

C'est placer, une première ministre dans une situation fort embarrassante que d'exiger de lui l'engagement de ne pas tenir d'élections générales, quelles que soient les circonstances. Tout gouvernement qui s'engage définitivement en ce qui a trait au moment d'en appeler au peuple viole l'esprit dont s'inspirent les institutions britanniques. Pour ce motif, il m'a paru nécessaire, comme je le fais aujourd'hui, de dire qu'il peut surgir des situations où il deviendrait impossible au Gouvernement de continuer à gouverner, étant donné l'autorité qu'il lui faut en temps de guerre. Il peut surgir des questions de nature à rendre nécessaire un appel au peuple, s'il s'agit d'assurer le règlement d'un problème et la poursuite de la victoire. Pour le moment, je ne vois ni l'une ni l'autre de ces raisons. Je ne tiens ni ne songe à soulever une question de ce genre. Ce que j'ai résolu de faire, si Dieu me donne la santé et la force nécessaires, c'est de garder le poste que j'occupe actuellement jusqu'à ce que la guerre soit gagnée. Alors, si les circonstances le motivent, le peuple décidera de son plein droit quelle administration restera au pouvoir pour le prochain Parlement. Il lui appartiendra de déclarer s'il tient à maintenir le régime actuel ou bien lui en substituer un autre.

Je n'ai pas oublié que la constitution limite la durée d'un Parlement, mais le Parlement actuel peut être maintenu, je crois, jusqu'en juin de l'année prochaine si c'est nécessaire... la guerre se continuant dans l'intervalle. Par ailleurs, je le répète, l'administration présente a l'intention, avec la coopération des membres du Parlement en général, de continuer la poursuite de la guerre jusqu'à l'extrême limite de son pouvoir.

M. GRAYDON: Puis-je poser une question au premier ministre?

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui.

M. GRAYDON: Si je l'ai bien compris en une autre circonstance, il a dit qu'il était opposé à toute prolongation de la durée du Parlement; est-ce bien cela?

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, je suis opposé à ce que les parlements prolongent la durée de leurs fonctions. A mon sens, l'une des plus graves erreurs commises chez nous l'a été par le Parlement qui a cru devoir prolonger son propre terme. J'ignore quelle pourra être la situation dans un an ou plus, alors qu'il sera peut-être nécessaire pour le Parlement d'étudier soigneusement tous les aspects de la situation, mais je ne tiens assurément pas, à moins que de très fortes raisons nous y obligent, à prolonger la durée du Parlement, et je désire que le peuple, dans l'exercice de son plein droit,